DÉVALORISATION DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Un révélateur d'échec éducatif

Par Ahmed Tessa (pédagogue)
ahmtessa@yahoo.fr

Dans une brillante contribution au* Soir d'Algérie*, le dimanche 4 mai 2014, l'universitaire algérien Belkacem Lalaoui a dressé, sans complaisance, le triste bilan de la politique algérienne en matière d'éducation physique et sportive.

Photo : DR

En fin observateur, il notera que «(...) La politique sportive, en Algérie, a conduit immanquablement à tous les dépassements et à tous les débordements. Il (le sport) n'a pas manqué de mettre en évidence les maux majeurs de la société : la tricherie, la falsification des résultats, l'affairisme, l'esprit tribal, la corruption, la violence, etc. (....) Aujourd'hui, le sport algérien, comme enjeu d'éducation, divise plus qu'il ne rassemble. Il ne participe plus au maintien et à l'amélioration de l'état physique et moral de la population».

Sans entrer dans les détails d'un plaidoyer pour une vraie politique du sport – M. Lalaoui l'a superbement fait dans sa contribution —, nous creuserons, dans cet article, le sillon de la réhabilitation/valorisation de l'EPS au niveau de l'école et (de l'université) où elle (l'EPS) a été «parquée» par ignorance des exigences les plus élémentaires de la psychologie et de l'éducation moderne. Le sport n'accompagne-t-il pas, en la fortifiant, la croissance des jeunes tant sur le plan physique que mental et physiologique ? Elémentaire précision qui s'impose d'elle-même.

Comment ne pas évoquer l'absence de sport au cycle primaire, à un âge où la croissance et le développement de l'enfant en ont le plus besoin ? Si l'éducation de la motricité dans sa forme ludique constitue l'essentiel de la pédagogie du préscolaire en préparant l'enfant à entrer dans le monde complexe de l'initiation à l'écriture et à la lecture, au primaire, ce seront les exercices de sport qui viendront approfondir et affiner cette éducation à la motricité, et ce, par le biais d'une pédagogie spécifique. A cet âge, les organes sont en pleine croissance. Une croissance qui a besoin d'être accompagnée afin qu'elle puisse atteindre sa plénitude. L'EPS vise à stimuler et nourrir l'équilibre des fonctions organiques, telles que la respiration, la circulation sanguine et les articulations. Un enfant privé d'éducation physique et sportive — à ne pas confondre avec les courses dans les cours de récréation — avant l'âge de 11-12 ans traînera des handicaps dont certains ne manqueront pas d'influer sur son rendement intellectuel. Un professeur de sport, athlète de haut niveau, a affirmé que les enfants d'Algérie — surtout les citadins — souffrent d'un déficit en motricité. Il n'y a qu'à voir les silhouettes de nos jeunes adolescents(es), voire de nos athlètes comparés à leurs homologues étrangers, là où le sport est généralisé dès les premiers pas de l'écolier.

Dans le contexte d'un statut scolaire digne de ce nom, l'éducation physique et sportive (EPS) peut, à elle seule, véhiculer toutes les valeurs morales dont la société a besoin pour sa cohésion. Un défi que les autres disciplines scolaires, y compris celles qualifiées de «prestigieuses», ne peuvent relever séparément. Nourri des valeurs prônées par l'olympisme, le sport est l'école de la citoyenneté universelle par excellence.

Que peut faire l'institution scolaire pour que l'EPS puisse jouer ce rôle d'antidote préventif à ces maux sociaux que sont la tricherie, l'esprit tribal, la corruption, la violence et servir de matrice aux comportements citoyens ? L'école prépare l'homme de demain — ici et maintenant. Partant de ce principe, il y a urgence à étudier la place de l'EPS dans le paysage scolaire et à entreprendre les mesures correctives nécessaires. Mais les obstacles sont nombreux, à commencer par les mentalités. En sacralisant l'hyper-compétitivité acceptée par tous les partenaires, malgré ses multiples dérives, notre système scolaire se positionne aux antipodes des tendances mondiales. La conséquence de cette sacralisation se résume dans la prise en otage de l'année scolaire par les examens officiels et leur cortège de stress, de pression, d'angoisse. Autre conséquence : la «mercuriale» des disciplines, symbolisée par ce qui fut en son temps qualifié d'impérialisme des lettres, et de nos jours par celui des mathématiques. Dans cette Bourse à coefficients, la part de l'EPS est insignifiante malgré le brevet et le bac sportifs. Il s'agit là de deux arbres qui cachent la forêt de mépris où baigne cette discipline – au même titre que l'éducation artistique, d'ailleurs. Outre les dégâts causés à l'esprit et au corps de nos jeunes, cette dévalorisation confine au silence la sympathique corporation des enseignants d'EPS. Qui mieux que l'enseignant de sport est capable d'observer in vivo les attitudes et comportements réels, et non feints, des élèves ? N'est-il pas leur confident, en quelque sorte? Il connaît leur caractère, leurs problèmes, leurs états d'âme et leurs sautes d'humeur. Ces enseignants sont-ils pour autant sollicités dans les conseils de classe ? Dieu seul sait la somme considérable d'informations qu'ils peuvent glaner grâce à leur sens de l'observation et à leur proximité avec les élèves. Des informations qui peuvent et doivent alimenter leurs collègues des autres disciplines, ne serait-ce que pour affiner les profils d'orientation scolaire.

D'un autre côté, il est vrai que des voix s'élèvent ici et là pour dénoncer des attitudes que réprouve la morale professionnelle : des séances de sport désertées par l'enseignant pour des raisons inexpliquées et injustifiables. Entre-temps, il aura donné à ses élèves l'occasion de s'occuper (une partie de foot ou de handball). C'est aussi la sempiternelle question du quoi faire de la séance de sport en période de mauvais temps. Au lieu de recourir à une leçon sur le règlement de tel ou tel sport, voire d'organiser des débats sur l'éthique sportive, cet enseignant inconscient préférera prendre congé le temps que dure l'intempérie. Il avancera le motif éculé et irrecevable d'absence de salle de sport. Face à ce laxisme, l'administration ne réagira pas et les parents ne se plaindront pas. Pour eux comme pour les élèves, l'EPS est quantité négligeable. C'est dire les dégâts de la dévalorisation du statut scolaire de l'EPS ! Ils vont jusqu'à gommer du bréviaire de ces enseignants le mot formation continue — de qualité s'entend. A l'évidence, le sport scolaire (et universitaire) se meurt. Aux sources du mal, il n'y a pas que la mauvaise volonté.

Les mentalités réfractaires au progrès social minent le terrain. N'a-t-on pas vu des chefs d'établissement accéder avec zèle au refus de certains parents d'autoriser leurs filles à suivre les cours d'EPS et accepter des certificats médicaux de complaisance ? Et ce, en défiant les directives ministérielles qui interdisent ce genre de dispense.

En matière de pratique de l'EPS, d'éducation artistique, d'évaluation/contrôle (les examens, les compositions et les devoirs surveillés), de l'inflation de grades au sein des fonctionnaires du secteur, de méthodes dogmatiques (parcœurisme et bachotage), l'Algérie scolaire de ce début XXIe siècle ressemble, à s'y méprendre, à la France scolaire des XIXe et XXe siècles. N'est-ce pas que l'horaire de cette discipline n'a pas bougé depuis l'école coloniale, deux heures par semaine (beaucoup moins en réalité), ainsi que le coefficient, soit une unité, six à sept fois moins que certaines autres disciplines? Les élèves ne sont pas motivés par les maigres dividendes de la note d'EPS qui tombent dans l'escarcelle de la moyenne d'admission. Notre élève calcule en fonction d'une stratégie d'épicier. Peut-on lui en vouloir de coller son intérêt scolaire aux normes dictées officiellement ? Pour lui, seules les disciplines essentielles — celles qui pèsent lourd dans la moyenne annuelle — sont dignes d'intérêt. Les autres, et pas seulement l'EPS — on pourra citer l'éducation artistique —, sont habillées du qualificatif humiliant mais toutefois officiel de «matières secondaires».

Vouloir «démonétiser l'EPS (l'éducation artistique aussi) aux yeux des élèves que l'on ne s'y prendrait pas mieux. Entre la sortie du semblant de vestiaires et le quart d'heure pour se mettre en tenue, l'élève n'a pas le temps de savourer les plaisirs que l'EPS peut lui procurer. Du plaisir ? Oui ! Car l'EPS répond à des besoins aussi vitaux que le sommeil et l'alimentation et qui sont spécifiques aux enfants et aux adolescents : le besoin de mouvements, le besoin de s'aguerrir, de s'affirmer, le plaisir de jouer. Le plaisir est garanti surtout lorsque cette discipline ne tombe pas dans les travers démobilisateurs du moule de l'évaluation/contrôle. À l'instar de la lecture/plaisir, l'EPS/plaisir — et non l'EPS /corvée — est aussi un puissant levier pédagogique qui aide l'élève à renforcer ses capacités d'attention lors des différents apprentissages scolaires. D'ailleurs, dans le cadre d'un enseignement intégré, une séance d'EPS peut servir de support pour aborder des notions d'arithmétique, de géométrie, de chimie, de sciences naturelles, de physique, d'histoire/géographie, de morale, le tout porté par une pratique de la(les) langues(es).

Certes, devant cette misère faite à l'EPS, nombreux ont été les ministres de la Jeunesse et des Sports, relayés par leurs collègues de l'Education nationale, à plaider en faveur d'une redynamisation de la pratique sportive dans nos établissements scolaires. A grand renfort d'installations de commissions mixtes entre les deux institutions, de colloques et de rencontres nationales fort instructifs, les contours d'une refondation de l'EPS ont été esquissés et réitérés régulièrement depuis plus de deux décennies. Mais sur le papier seulement. Sur un terrain plombé par des mœurs scolaires archaïques, les dispositifs réglementaires (lois, arrêtés, circulaires...) visant à promouvoir l'éducation physique et sportive sont restés sans écho. Les espoirs entretenus n'ont jamais connu de mise en application adéquate. A chaque fois, il y a eu blocage. Et ce n'est pas le MJS qui en est l'auteur mais la logique interne d'un système scolaire arcbouté sur la systématisation d'une éducation dite intellectuelle, encyclopédique et livresque. Inévitablement, une telle éducation minorise l'EPS, ainsi que l'éducation artistique. Le lancement d'un lycée sportif à Alger – bientôt à Sétif — et l'ouverture de classes sports-études n'ont pas connu de sérieuses évaluations d'impact, si ce n'est des bilans administratifs égrenés en la circonstance. Est-il judicieux d'ouvrir de telles structures alors que l'EPS connaît un déficit de légitimité scolaire ? Fallait-il choisir entre l'amélioration de son statut (horaire, formation, coefficient..) et l'ouverture de ces structures ? La logique des choses aurait voulu que ces dernières (le lycée sportif et les classes sports-études) soient le couronnement d'une EPS épanouie et conquérante.

Quand nos écoliers souffrent de l'absence d'EPS, ce sont les bourgeons de champions qui sont étouffés dans l'œuf et leurs rêve de gosses avec. Ils ne fleuriront pas quand bien même des sommes colossales venaient à être dépensées pour de supposés sports d'élite. L'EPS en milieu scolaire — dès le primaire — nécessite une mobilisation des moyens de l'Etat. Il s'agit là d'une question de santé publique de première urgence. «Un esprit sain dans un corps sain», voici une belle devise à inscrire sur les frontons de toutes les écoles d'Algérie. C'est de la sorte que reculeront les maladies, progresseront les performances de nos athlètes et s'épanouiront les valeurs morales véhiculées par l'olympisme.

A. T.

Dans le contexte d'un statut scolaire digne de ce nom, l'éducation physique et sportive (EPS) peut, à elle seule, véhiculer toutes les valeurs morales dont la société a besoin pour sa cohésion. Un défi que les autres disciplines scolaires, y compris celles qualifiées de «prestigieuses», ne peuvent relever séparément.

Notre élève calcule en fonction d'une stratégie d'épicier. Peut-on lui en vouloir de coller son intérêt scolaire aux normes dictées officiellement ? Pour lui, seules les disciplines essentielles — celles qui pèsent lourd dans la moyenne annuelle — sont dignes d'intérêt. Les autres, et pas seulement l'EPS — on pourra citer l'éducation artistique —, sont habillées du qualificatif humiliant mais toutefois officiel de «matières secondaires».

Quand nos écoliers souffrent de l'absence d'EPS, ce sont les bourgeons de champions qui sont étouffés dans l'œuf et leurs rêve de gosses avec. Ils ne fleuriront pas quand bien même des sommes colossales venaient à être dépensées pour de supposés sports d'élite. L'EPS en milieu scolaire — dès le primaire — nécessite une mobilisation des moyens de l'Etat.